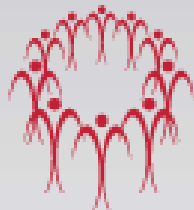




# Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN

Renouvellement de permis pour les centrales de  
Bruce A et B



**PFP**

Programme de financement  
des participants

Janvier 2018



Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait jusqu'à 100 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) en ce qui a trait au renouvellement, pour une période de dix ans, du permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire de puissance de Bruce Power (centrales nucléaires de Bruce A et B). La somme vise à aider les membres du public, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à participer à l'examen de la demande de permis et au processus d'audience publique de la Commission à cet égard. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 6 novembre 2017.

## **Contexte**

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- faciliter la communication de renseignements nouveaux, distincts et précieux à la Commission au moyen d'interventions éclairées et relatives au sujet à l'étude
- aider les parties intéressées à participer à l'examen de la demande de permis et au processus d'audience publique de la Commission pour le renouvellement du permis d'exploitation de Bruce Power pour les centrales nucléaires de Bruce A et B.

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 100 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné les 9 demandes d'aide financière reçues par la CCSN, d'un montant total de 242 368,43 \$.

## **Admissibilité et critères relatifs au financement**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [\*Guide du Programme de financement des participants\*](#).

## **Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN**

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière aux participants concernant le renouvellement du permis d'exploitation de Bruce Power pour les centrales nucléaires de Bruce A et B, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 76 503,45 \$ pour les bénéficiaires suivants :

<b>Demandeur</b>	<b>Montant maximal du financement disponible</b>
Eugene Bourgeois	12 100 \$
Dr. Richard Manzon	4 124 \$
Métis Nation of Ontario	32 385,95 \$
Dr. Antone L. Brooks	3 739,50 \$
Dr. T.C. Tai et Dr. Chris Thome	2 000 \$
Women in Nuclear	5 000 \$
Association canadienne du droit de l'environnement	14 100 \$
Northwatch	3 054 \$
<b>Total</b>	<b>76 503,45 \$</b>

### **Renseignements supplémentaires**

Adam Zenobi

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-992-5037

Courriel : [cpsc.pfp.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.pfp.ccsn@canada.ca)